

Procédure file

Informations de base	
NLE - Procédures non législatives	2015/0905(NLE)
Procédure terminée	
Autorité européenne des marchés financiers (AEMF): prolongation du mandat du président Voir aussi 2009/0144(COD) Sujet 8.40.08 Agences et organes de l'Union	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires	 GUALTIERI Roberto	17/11/2015
Conseil de l'Union européenne Commission européenne	DG de la Commission Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME	Commissaire BIENKOWSKA Elzbieta	

Evénements clés			
24/09/2015	Publication de la proposition législative	N8-0080/2015	
26/10/2015	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
01/12/2015	Vote en commission		
01/12/2015	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A8-0346/2015	
16/12/2015	Résultat du vote au parlement		
16/12/2015	Décision du Parlement	T8-0452/2015	Résumé
21/12/2015	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
21/12/2015	Fin de la procédure au Parlement		
24/11/2017	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de procédure	2015/0905(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Nomination
	Voir aussi 2009/0144(COD)
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159

Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ECON/8/04788

Portail de documentation					
Document de base législatif		N8-0080/2015	24/09/2015	EC	
Projet de rapport de la commission		PE571.712	17/11/2015	EP	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A8-0346/2015	01/12/2015	EP	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T8-0452/2015	16/12/2015	EP	Résumé

Acte final
52015DP0452 JO C 399 24.11.2017, p. 0239

Autorité européenne des marchés financiers (AEMF): prolongation du mandat du président

Le Parlement européen a approuvé, par 498 voix pour, 121 contre et 30 abstentions, la proposition de renouvellement du mandat de Steven Maijor en tant que président de [l'Autorité européenne des marchés financiers](#) (AEMF) pour cinq ans.

Pour rappel, le 24 septembre 2015, le conseil des autorités de surveillance de l'AEMF a proposé de renouveler le mandat de Steven Maijor, président en exercice de l'AEMF, pour cinq ans et a informé le Parlement européen en conséquence.

Le 17 novembre 2015, la commission des affaires économiques et monétaires a procédé à une audition de Steven Maijor au cours de laquelle celui-ci a fait une déclaration liminaire puis a répondu aux questions des membres de la commission.